

AUDIOCONFERENCE CORONAVIRUS DI ILE DE FRANCE DU 9 FEVRIER 2021

☞ Quelques données chiffrées en Ile de France : 1192 agents au total.

A/ Situation Covid :

En cumul du 26/10/2020 au 04/02/2021, la DI Ile de France compte 61 agents malades COVID 19. Actuellement, il est dénombré 3 agents malades COVID 19 sur l'ensemble de l'interrégion Ile de France. 12 agents « cas contact » sont en situation d'isolement.

B/ Situation Télétravail

. Sur la période du 29/01/2021 au 04/02/2021 :

422 agents ont télétravaillé au moins 1 jour

136 agents ont télétravaillé 2 jours

93 agents ont télétravaillé 3 jours

66 agents ont télétravaillé 4 jours

50 agents ont télétravaillé 5 jours

. en instantané, sur la journée du 04/02/2021, 667 agents étaient présents physiquement dans les services.

🔔 Par ailleurs, le DI rappelle que la jauge de 6 agents maximum demeure pour l'organisation de réunions en présentiel, en application des consignes édictées par la direction générale.

C/ Situation BREXIT

Les bureaux franciliens sont impactés par une augmentation des flux déclaratifs entre 10 et 15 %, en particulier Aulnay et Paris Principal.

Le trafic EUROSTAR à la BSITM reste faible, en raison du contexte sanitaire (un train par jour au lieu de 18 trains par jour en période normale).

Pour compenser cette baisse d'activité conjoncturelle, une diversification des missions de la BSITM est développée dans un cadre opérationnel redéfini sur Paris intra-muros: contrôles LCF à quai et aux abords des gares parisiennes, contrôles 63 ter, contrôles coordonnés avec d'autres brigades et services partenaires (SUGE, Police).

Pour la BSITM, il est prévu la cotation de 40 à 50 agents par jour avec deux vacations (6h45-17h45 et 10h45-20h45). Concernant la vacation du soir, le DI s'est engagé à expertiser le point concernant la prise en charge des frais de restauration par l'administration (à suivre).

Le DI envisage également la possibilité de redéployer, sur la base du volontariat, un volant de 10 à 12 agents de la BSITM pour renforcer ponctuellement la BSM dans le cadre du plan VIGIPIRATE. Il est précisé pour autant que ces agents conserveront leur régime indemnitaire propre et ne pourront bénéficier du régime indemnitaire rattaché aux agents de la BSM.

D/ Les contrôles sanitaires

Sur les flux ferroviaires, c'est le Service National de la Police Ferroviaire en lien avec le ministère de l'Intérieur qui est compétent pour réaliser ce type de contrôles. Sur le flux aérien concernant la penthière francilienne, la Douane est chargée de ces contrôles pour l'héliport D'Issy les Moulineaux.

E/ Les équipements de protection individuels

Pour le DI, les stocks disponibles concernant les masques chirurgicaux et en tissu sont suffisants. Pas de difficultés particulières d'approvisionnement à ce stade.

F/ Points Divers

Une note de secrétariat général du ministère valide l'attribution de 18 tickets restaurants pour les agents de la BSI Ferroviaire, dossier suivi et appuyé par L'USD FO auprès du DI Ile de France.

Concernant une meilleure attractivité des services douaniers franciliens, une publicité des listes de postes vacants via le site intranet de la DI Ile de France est envisagée.

Concernant la BSM, le DI souhaite opérer un repyramidage du service, en transformant certains emplois catégorie C en catégorie B. Il a également saisi la direction générale avec l'objectif d'étendre L'ACF aux agents catégorie B de la BSM.

L'USD FO était représentée par Jean-François RENON et Philippe MATHIEU

N'hésitez pas à nous faire remonter toute problématique et surtout prenez soin de vous.